



Introduction - “ Cosmopolites par nature ”

Ariel Colonomos, Gilles Favarel-Garrigues

► To cite this version:

Ariel Colonomos, Gilles Favarel-Garrigues. Introduction - “ Cosmopolites par nature ”. Ariel Colonomos. Pour Fariba Adelkhah et Roland Marchal. Chercheurs en périls, Presses de Sciences Po, pp.21 - 25, 2020, 9782724626056. hal-02951070

HAL Id: hal-02951070

<https://sciencespo.hal.science/hal-02951070>

Submitted on 30 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

INTRODUCTION

« COSMOPOLITES PAR NATURE »

Ariel Colonomos et Gilles Favarel-Garrigues, Sciences Po, Centre de recherches internationales (CERI), CNRS, Paris, France.

In: *Pour Fariba Adelkhah et Roland Marchal. Chercheurs en périls*, Presses de Sciences Po, 2020, pp. 21-25.

Ce livre offre une trace écrite à un événement qui assumait d'emblée de ne pas être un colloque comme les autres, mais de contribuer à la mobilisation en faveur de la libération de Fariba Adelkhah et de Roland Marchal en proposant, le 31 janvier 2020 à Sciences Po, une journée de débats destinés à un large public. Les participants étaient invités à réfléchir aux diverses questions – politiques, juridiques, éthiques – que la détention injuste de nos deux collègues soulève : les chercheurs captifs sont-ils des prisonniers scientifiques ou politiques ? Quel droit et quelle justice pour ce genre d'otages ? Quelles sont les expériences dont peut se nourrir la communauté académique pour faire face à de telles atteintes ?

La discussion a d'abord porté sur la particularité de la situation dans laquelle se trouvent Fariba et Roland. L'Iran n'est évidemment pas le seul pays au monde dans lequel les conditions d'enquête sont difficiles pour les chercheurs en sciences humaines et sociales. Ces derniers s'exposent à des risques dans de nombreux points du globe mais, dans certains contextes, la méfiance des gouvernants vis-à-vis d'un savoir académique

indépendant conduit à renforcer le contrôle non seulement de la production nationale, mais aussi des étrangers qui choisissent ces pays pour en faire leur terrain d'enquête. C'est par exemple le cas en Russie où, ces dernières années, plusieurs chercheurs français se sont vu refuser l'accès au territoire ou en ont été expulsés, et c'est a fortiori le cas en Iran aujourd'hui. Dès lors que leur détention est arbitraire, dans quelle mesure les universitaires constituent-ils un nouveau type de « prisonniers » ou de « captifs » ? Les mots comptent et trouver les termes justes constitue un défi pour les sciences sociales comme pour les disciplines normatives, le droit, l'éthique et la philosophie. En raison de la spécificité de la profession de Fariba et Roland et des soupçons qui pèsent sur leur métier, tout comme de la situation iranienne aujourd'hui et de l'état des droits dans ce pays, on peut se demander si nos deux collègues sont des prisonniers comme les autres. Ils ont été capturés par les Gardiens de la Révolution, et la République islamique d'Iran a mis en garde la France contre toute tentative d'ingérence dans ses procédures judiciaires. La logique de cette capture reste cependant trouble et la décision de les emprisonner est manifestement politique, leur sort dépendant exclusivement de la volonté de leurs geôliers. L'usage même du terme de « prisonniers » porte le risque de banaliser leur sort et pourrait même légitimer leur détention puisqu'il n'y a rien d'injuste à détenir des personnes accusées de crime avant leur procès. Fariba Adelkhah et Roland Marchal sont bel et bien des « captifs », privés de liberté dans des conditions dont la légalité ne manque pas d'interroger. En raison de l'histoire de la République islamique d'Iran (notamment le siège de l'ambassade américaine en

1979) et du sort actuellement réservé à d'autres universitaires captifs, parfois libérés à la suite de négociations, un troisième terme, incontournable, s'impose dans notre débat. Le spectre de la figure des « otages » surgit dès lors que la libération de nos collègues serait conditionnée à des contreparties que la France devrait verser à l'Iran. Si une telle éventualité était avérée, la responsabilité de la République islamique d'Iran en tant qu'État serait engagée. C'est aussi la responsabilité de la France de leur porter secours et de les faire libérer.

Afin de désigner ces prisonniers retenus pour des motifs inavouables, le terme de « prise de gages » est également utilisé. Fréquente pendant l'Antiquité ou au Moyen Âge, la prise de gages constituait pour différents protagonistes non seulement un moyen de s'opposer mais aussi de mettre fin à un conflit. Elle pouvait correspondre à une « garantie » (en anglais, collateral, un terme que l'on trouve le plus souvent dans des négociations commerciales et bancaires) en vue de résoudre un problème. Un royaume ou un empire pouvait décider de détenir une personne, souvent le fils d'un dignitaire étranger, jusqu'à ce que les deux parties trouvent une solution à leur différend. Du point de vue de l'Iran, en 1979, les diplomates américains pouvaient servir de garanties en vue de demander aux États-Unis de débloquent des fonds iraniens qui avaient été gelés à la suite de la chute du Shah. On le voit à travers cet exemple : les mots politiques et les concepts de sciences sociales revêtent bien souvent une signification normative.

S'il ne fait aucun doute que les droits de Fariba Adelkhah et Roland Marchal sont bafoués, quels devoirs avons-nous à leur égard ? Aujourd'hui, de nombreuses autres personnes sont emprisonnées dans des pays qui

ne sont pas les leurs et servent de monnaie d'échange dans des tractations politiques : quels sont les termes juridiques mais aussi politiques et éthiques d'une « justice des otages » ? Les États et les gouvernements agissent-ils tous de la même manière en vue de libérer leurs citoyens ? Quels sont les scénarios possibles pour d'éventuelles négociations ? Ces questions, on peut le regretter, sont peu abordées en France, où l'exécutif décide seul de la marge de manoeuvre face à de telles crises. Comme c'est le cas à chaque fois dans la détention arbitraire de personnes qui constituent potentiellement des monnaies d'échange, l'incertitude prime sur la décision de négocier et sur l'éventuelle teneur de ces négociations. Pour des raisons évidentes, notre rencontre et ce livre n'apportent aucune réponse factuelle à cette question, mais entendent en soulever les enjeux et alimenter ainsi une discussion importante pour la justice et les droits humains.

Ce livre n'est pas un ouvrage comme les autres, parce qu'il réagit à chaud à une situation d'injustice qui concerne les membres d'une communauté mobilisée et qui souhaite, au-delà de ses propres cercles, montrer la gravité d'un problème dont la portée est universelle. Une saine émotion a aussi trouvé sa place dans les débats, notamment lorsqu'ont été recueillis les témoignages d'anciens otages et prisonniers. **De surcroît...**

L'appel du comité de soutien à suspendre les relations scientifiques avec l'Iran, auquel nous adhérons, a été relayé et discuté.

Les universitaires viennent s'ajouter à la liste de ces professions dont les séquestrations font couramment la une des journaux. Humanitaires, journalistes et universitaires partagent une curiosité du monde et un goût

pour l'enquête ; par leurs voyages, ils sont « cosmopolites par nature ». Le monde qui refuse leur regard en s'appropriant leur liberté et le monde qui reste impassible devant cette injustice – témoins complices par leur indifférence au sort de personnes dont la vie est instrumentalisée pour des raisons matérielles et politiques – révèlent une face obscure et inquiétante de la politique internationale. Alerter sur le sort de nos deux collègues, c'est aussi mettre en garde contre une telle régression.